



Programme de concours

Tambours, catégorie T1

- T1.1 Marche ou marche bâloise au choix**
Minimum 8 parties d'une marche des classes 1 ou 2
- T1.2 Composition au choix**
Une composition au libre choix des classes 1 ou 2
Les marches ou marches bâloises ne sont pas admises

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 80 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2000 à 1979

Tambours vétérans, catégorie TV

- TV.1 Marche ou marche bâloise au choix**
Minimum 6 parties d'une marche au libre choix des classes 1 à 6
- TV.2 Composition au choix, marche ou marche bâloise**
Une composition ou une marche au libre choix des classes 1 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Bonification de difficulté :

Classe 1 : 1.00 point Classe 2 : 0.80 point Classe 3 : 0.60 point
Classe 4 : 0.40 point Classe 5 : 0.20 point Classe 6 : 0.00 point

Maximum de points atteignables : 82 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1978 et plus âgés



19^{es} Rencontres Gruériennes du Tambour

25 avril 2020 – La Tour-de-Trême

Programme de concours



Tambours, catégorie T2

- T2 Composition au choix, marche ou marche bâloise**
Une composition ou une marche au libre choix des classes 3 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2000 à 1979

Tambours minimes, catégorie TM

- TM.1 Principe**
Roulement selon la méthode « Roulement »

- TM.2 Composition au choix, marche ou marche bâloise**
Une composition ou une marche au libre choix des classes 1 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Principe	10 points
Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Bonification de difficulté :

Classe 1 : 1.00 point Classe 2 : 0.80 point Classe 3 : 0.60 point
Classe 4 : 0.40 point Classe 5 : 0.20 point Classe 6 : 0.00 point

Maximum de points atteignables : 51 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2005 et plus jeunes



19^{es} Rencontres Gruériennes du Tambour

25 avril 2020 – La Tour-de-Trême

Programme de concours



Tambours juniors, catégorie T1J

T1J.1 Marche ou marche bâloise au choix
Minimum 8 parties d'une marche des classes 1 ou 2

T1J.2 Composition au choix
Une composition au libre choix des classes 1 ou 2
Les marches ou marches bâloises ne sont pas admises

Taxation :
Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 80 points

Conditions de participation :
Année de naissance 2004 à 2001

Tambours juniors, catégorie T2J

T2J.1 Principe
Roulement selon la méthode « Roulement »

T2J.2 Composition au choix, marche ou marche bâloise
Une composition ou une marche au libre choix des classes 3 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :
Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Principe	10 points
Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 50 points

Conditions de participation :
Année de naissance 2004 à 2001



19^{es} Rencontres Gruériennes du Tambour

25 avril 2020 – La Tour-de-Trême

Programme de concours



Fifres, catégorie F

F **Composition au choix**
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 points
Rythme	10 points
Interprétation	20 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2000 et plus âgés

Fifres juniors, catégorie FJ

FJ **Composition au choix**
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 points
Rythme	10 points
Interprétation	20 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2001 et plus jeunes

Fifres : conditions particulières :

Nous nous réservons le droit de supprimer les concours fifres si un effectif minimum de 6 concurrent-e-s n'est pas atteint sur l'ensemble des deux catégories F et FJ. Dans ce cas, nous nous réservons également le droit de ne pas engager d'experts fifres pour les prestations des sections fifres et fifres-tambours.

Sections tambours, fifres et fifres-tambours + SoloDuo

La totalité du répertoire selon les classifications de l'ASTF peut être interprétée dans ces trois catégories. Toutes les pièces présentées seront notées par le jury selon les tables actuelles de l'ASTF, mais aucun classement ne sera établi (les résultats sont confidentiels). Les annotations et remarques du jury ne sont faites que dans le but de permettre aux sections d'améliorer leurs qualités musicales et de se préparer dans des conditions de concours pour les fêtes régionales et fédérales.

Inscriptions

Nous vous prions de procéder à l'inscription de votre société par l'intermédiaire du formulaire Excel en annexe ou à télécharger de notre site (<http://www.lagruvia.ch>).